# Procès-Verbal

## du Conseil Municipal du 14 septembre 2026

**Maire : Jérôme BELIN**

**Conseillers Municipaux :** Cédric MAS, Bruno SOULIER, Sébastien GALLINEAU, Caroline ALVAREZ, GRIMAL Nadège, Patrick LEPAIN, Jérémie MEJECAZE, Nicolas REVEILLAC, Pascale RUDANT, Vanessa BOUYSSOU, Tony CARROZZA, Céline COLDEFY, Nathalie HOSTE.

Absents : Valérie VALLIER, Jérémie MEJECAZE (arrivé à 21h50 pour le point 4).

**Secrétaire de Séance :** Vanessa BOUYSSOU.

**Secrétaire auxiliaire :** Catherine Prunet.

**Début de Séance : 20H30**

- **1-Désignation du secrétaire de séance :**

  Vanessa BOUYSSOU se propose secrétaire- Adopté à l'unanimité.

- **2-Approbation du compte rendu de CM du 27 juillet 2026 :**

  Adopté à l'unanimité.

- **3- Modification du choix de l'entreprise intervenant sur les lots peinture et revêtement de sols pour la réhabilitation du logement 62 Place de la Halle pour cas de force majeure :**

  Rappel de la délibération n° 2024-11-60 qui a pour objet la validation des devis retenus pour la réfection du logement au 62 Place de la Halle. Un cas de force majeure avérée contraint l'entreprise GBL Peinture à renoncer au contrat signé par devis n° DE00595, d'un montant de 9 817,46 € HT, soit 10 799.21 € TTC. L'entreprise concernée ne pouvant proposer de solution de remplacement, il convient donc de choisir une nouvelle entreprise pour les sols et la peinture.

  Trois nouveaux devis ont été établis :

  - Artisan peintre Julien LANDES 10 586 € HT soit 11 644.60 € TTC ;
  - SASU ARTISAN RENOVATION 14 071.92 € HT soit 15 479.11 € TTC
  - Baptiste MORANNE 13 009.09 € HT soit 14 310 € TTC.

  Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide la proposition de Julien LANDES, artisan peintre, pour un montant de 10 586 € HT, soit 11 644.60 € TTC.

Mise en ligne le : 29/10/2026 11:44 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Mairie de Livernon
https://www.livernon.fr/documents_administratifs/85073

Arrivée de Jérémie MEJECAZE

- **4- Ouverture du programme d'investissement « 40 Impasse du Clos Saint-Laurent » :**

Le droit de préemption a été exercé pour l'achat du bien sis 40 impasse du Clos Saint-Laurent. La phase administrative arrive à son terme et il convient désormais d'ouvrir un programme d'investissement afin de finaliser l'opération. Le montant de l'achat est de 140 000 € et les frais afférents s'élèvent à 19 740 €. Il est donc nécessaire d'ouvrir des crédits à hauteur de 160 000 €, financés par emprunt, les quelques travaux d'amélioration du logement au 1 er étage pouvant être autofinancés.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'ouvrir le programme n° 499 suivant : « 40 impasse du Clos Saint-Laurent » avec les inscriptions budgétaires suivantes par décision modificative (DM) n°1:

- **Dépenses investissement :**
  - **Opération 499 / Compte 2132 : + 160 000 €**

- **Recettes investissement :**
  - **Opération 499 / Compte 1641 : + 160 000 €**

- **5- Choix de l'organisme bancaire pour le programme « 40 Impasse du Clos Saint-Laurent » :**

Dans le prolongement de la délibération précédente qui ouvre le programme n° 499 « 40 impasse du Clos Saint-Laurent » et y inscrit les crédits nécessaires à l'achat, six organismes bancaires ont été sollicités pour le financement par emprunt à hauteur de 160 000 €.

Sur les six, trois ont fait des propositions : La Caisse d'Epargne, La Banque Postale et le Crédit Agricole, sur des durées de 15 et 18 ans.

Après avoir comparé les propositions et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de contracter auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées l'emprunt à taux fixe à échéances dégressives (remboursement capital constant) suivant :

- **Objet : Programme n° 499 « 40 impasse du Clos Saint-Laurent ¨**
- **Montant : 160 000 € (cent soixante mille euros)**
- **Durée de l'amortissement : 15 ans (quinze ans)**
- **Taux : 4.31 % fixe**
- **Périodicité trimestrielle**
- **Type d'échéance : variable dégressive à remboursement de capital constant**
- **Frais de dossier : 320 €**

  **Déblocage** : **Déblocage total obligatoire dans les 4 mois qui suivent la date d'édition du contrat.**

- **6-Informations Diverses :**
  - Congrès des élus du Lot : rappel des inscriptions.
  - Convention SDIS pour la garderie et la cantine : accord sur le principe.

Mise en ligne le : 29/10/2026 11:44 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Mairie de Livernon
https://www.livernon.fr/documents_administratifs/85073

- Questionnaire sur le Pacte de gouvernance Grand Figeac reçu par mail, il est important d'y répondre.
- SYDED réunion de présentation mercredi 16/9 -> Nadège Grimal.
- Réunion correspond défense à Glanes jeudi 22 octobre-> Patrick Lepain.
- Rendez-vous du nouveau chef d'escadron de Figeac en Mairie.
- Travaux d'Intérêt Général : demande du Tribunal d'Agen d'accueil en Mairie.
- Demande pour l'installation d'une borne électrique de recharge à la station-service.
- Terrain à vendre d'une valeur de 35000 euros dans le bourg rue Pierre Delmas -> à voir pour la construction d'un bâtiment pour les agents techniques, demande au SDAP / autre lieux sur la commune ?
- Proposition du PNR – Géoparc Mondial pour l'accueil d'étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse afin d'avoir un regard nouveau sur la Commune : réunion le 25/9 à 18h pour réalisation de la lettre de candidature.
- Déménagement des archives de l'ancienne Mairie au 1er étage de la Mairie actuelle prévu les 15, 17 et 22/09.
- AT de la cuisinière : 3 semaines d'arrêt, organisation pour le jeudi et vendredi par les agents de l'école et ensuite voir pour un remplacement.
- Information de Céline COLDEFY : pour le financement de la climatisation à l'école de Thégra, la structure qui intervient pour l'extra-scolaire a candidaté à un appel à projet CAF -> voir avec REISSA ?
- Aménagement du local pétanque par les agents de la commune : date à prévoir.
- Accueil d'une stagiaire au secrétariat de Mairie dans le cadre d'une période de Préparation au Reclassement avec le CDG de la FPT 46 du 21/9 au 23/10.
- Cadeaux des aînés à prévoir.
- Pot de Noël des agents le 18/12.

**Fin de Séance à 22h45**

Mise en ligne le : 29/10/2026 11:44 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Mairie de Livernon
https://www.livernon.fr/documents_administratifs/85073